

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Giessharz PF155 Komponente B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Durcisseur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------|-----------------------|------------------------|
| Société: | Profloor AG | |
| Rue: | Wermatswilerstrasse 8 | |
| Lieu: | CH-8610 Uster | |
| Téléphone: | 044 994 40 70 | Téléfax: 044 994 40 78 |
| e-mail: | info@profloor.ch | |
| Interlocuteur: | Stefan Truttmann | |
| e-mail: | info@profloor.ch | |
| Internet: | www.profloor.ch | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 044 994 40 70

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Nocif par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

| | |
|------|---------------------------------------|
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Conseils de prudence

| | |
|-----------|--|
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 2 de 7

P333+P313 position où elle peut confortablement respirer.
 P362+P364 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Durcisseur

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|---|----------|----------|------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 28182-81-2 | Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer | | | 80 - 100 % |
| | 500-060-2 | | | |
| | Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H332 H317 H335 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx). Isocyanates

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 3 de 7

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable kieselguhr. liant universel. Sciure de bois. liant chimique, à teneur acide. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire

Conserver le récipient bien fermé. Protéger contre: humidité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Conseils pour le stockage en commun

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 4 de 7

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lors de travaux de remplissage, de transvasement ou de dosage ou encore de prélèvement d'échantillons, utiliser : Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:
Handschuhtyp: VITOJECT 890; Materialstärke 0.7 mm; Methode: DIN EN 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton)
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: transparent
Odeur: caractéristique

Modification d'état

Point de fusion: ca. - 51 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé
Point de sublimation: Aucune donnée disponible
Point de ramollissement: Aucune donnée disponible
Point d'écoulement: Aucune donnée disponible
Point d'éclair: ca. 228 °C

Inflammabilité

solide: non applicable
gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Température d'inflammation: ca. 460 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible
gaz: Aucune donnée disponible

Température de décomposition: ca. 250 °C
Pression de vapeur: ca. 0,007 hPa
Pression de vapeur: non déterminé
Densité (à 20 °C): 1.17 g/cm³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 5 de 7

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| Hydrosolubilité: | non miscible |
| Viscosité dynamique: (à 25 °C) | 3000 mPa·s |
| Viscosité cinématique: | non déterminé |
| Durée d'écoulement: | non déterminé |

9.2. Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: amines, alcools.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: humidité.

10.5. Matières incompatibles

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) 11.00 mg/l; ATE (inhalation aérosol) 1.500 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|--------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 28182-81-2 | Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer | | | | |
| | inhalation vapeur | ATE 11 mg/l | | | |
| | inhalation aérosol | ATE 1.5 mg/l | | | |

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer)
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 6 de 7

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Aucune donnée disponible

Observation diverses

aucune/aucun

Information supplémentaire

aucune/aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Giessharz PF155 Komponente B

Date de révision: 23.04.2020

Code du produit: 179136-1

Page 7 de 7

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Information supplémentaire

EMICODE: EC1 PLUS - sehr emissionsarm, Plus gemäss GEV

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Gegenüber Fassung 2014 Änderungen in folgenden Abschnitten: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|--------------------|-----------------------------|
| Acute Tox. 4; H332 | Méthode de calcul |
| Skin Sens. 1; H317 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H335 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H332 Nocif par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)